

## Vos interlocuteurs



### École académique de la formation continue

#### Directrice de l'École académique de la formation continue

Françoise SCHIANO DI LOMBO  
01 57 02 67 80  
[ce.eafc@ac-creteil.fr](mailto:ce.eafc@ac-creteil.fr)

#### Déléguée académique à la formation des personnels d'encadrement (DAFPE)

Martine SACHE  
[ce.dafpe-eafc@ac-creteil.fr](mailto:ce.dafpe-eafc@ac-creteil.fr)

#### Suivi pédagogique et organisationnel de la formation

Laura GAUTIER  
01 57 02 64 40  
[laura.gautier@ac-creteil.fr](mailto:laura.gautier@ac-creteil.fr)

#### Suivi administratif (convocations, etc.)

Cécilia VALS  
[cecilia.vals@ac-creteil.fr](mailto:cecilia.vals@ac-creteil.fr)

### Doyens du second degré

#### Doyenne des IA-IPR

Alexandra DEGRAEVE  
06 29 50 18 05  
Secrétariat : 01 57 02 68 47  
[alexandra.degraeve@ac-creteil.fr](mailto:alexandra.degraeve@ac-creteil.fr)

#### Doyen des IEN ET-EG/IO

Pascal JAVERZAC  
06 33 89 02 71  
Secrétariat : 01 57 02 68 58  
[pascal.javerzac@ac-creteil.fr](mailto:pascal.javerzac@ac-creteil.fr)

### Services académiques

#### Division des personnels ATSS et d'encadrement (DPAE)

Anne TANGUY, cheffe de division  
01 57 02 61 71  
[ce.dap@ac-creteil.fr](mailto:ce.dap@ac-creteil.fr)

#### Bureau des personnels d'inspection, de direction et d'encadrement (BPID) et DPE

Alize MARIE-JOSEPH, cheffe de bureau  
01 57 02 62 35  
[ce.bpid@ac-creteil.fr](mailto:ce.bpid@ac-creteil.fr)

#### Division des personnels enseignants (DPE)

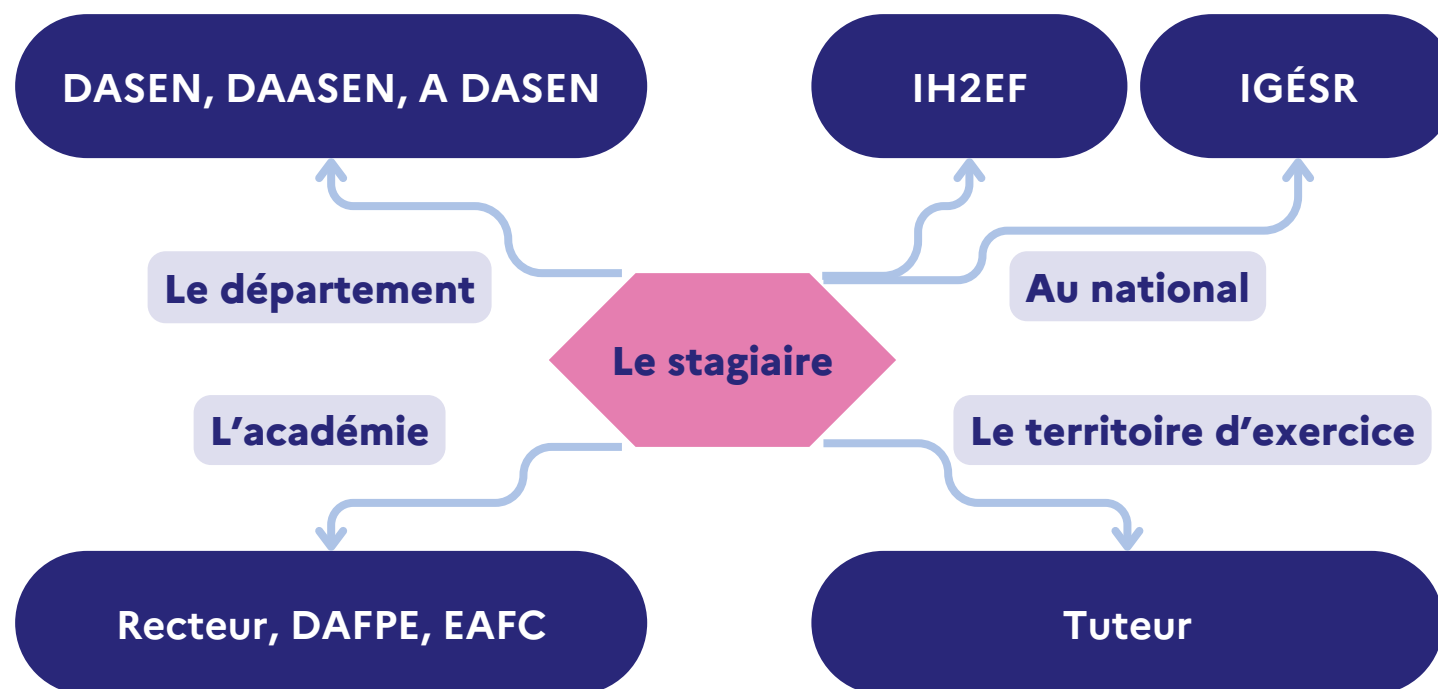
Julien LALIVE, chef de division  
01 57 02 60 31  
[ce.dpe@ac-creteil.fr](mailto:ce.dpe@ac-creteil.fr)

## PRÉSENTATION DE LA FORMATION INITIALE (ANNÉE 1)

Personnel d'inspection du second degré  
Promotion 2026, Claudie HAIGNERÉ

### Les acteurs de la formation initiale

#### Les acteurs de la formation



### Partie réservée au stagiaire :

• Mon tuteur / ma tutrice : .....

• Mon coordonnateur / ma coordinatrice de discipline : .....

Pour en savoir plus, consultez le guide d'accueil sur les pages du site EAFC <https://ggr.sh/V25T>



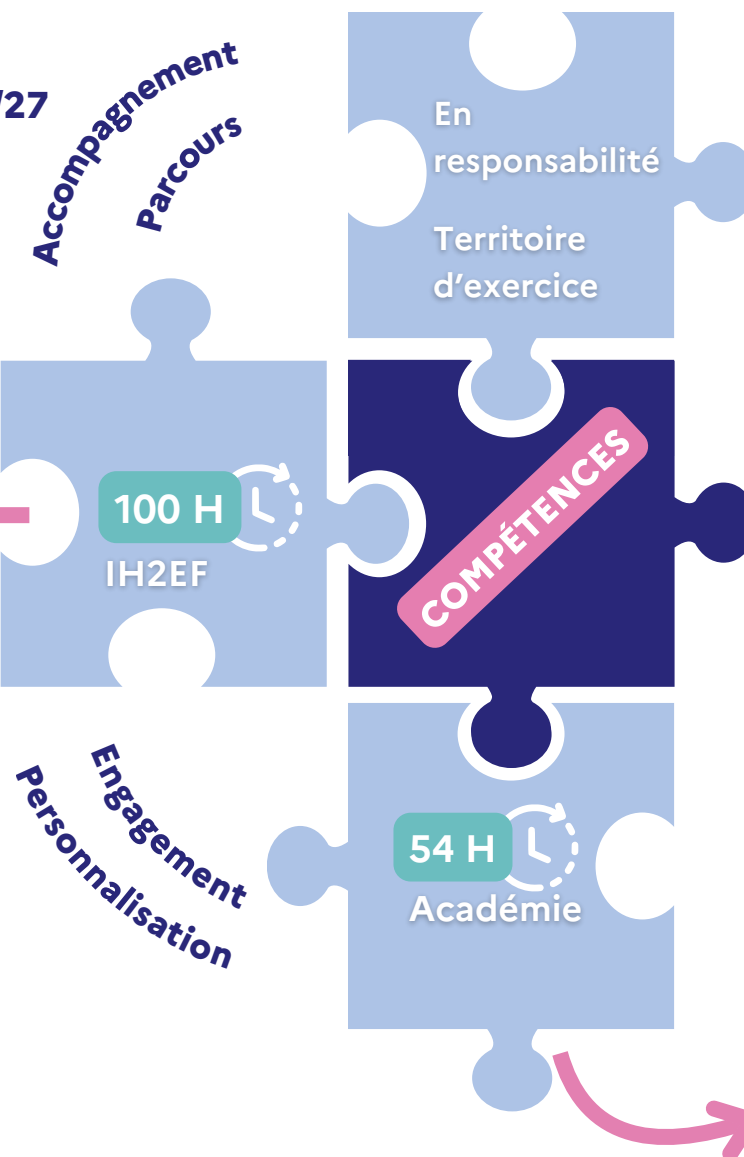
## Organisation de la formation initiale (Année 1)

Un cycle de conférences entre le 02/09/26 et le 26/05/27

3 séminaires d'une semaine à l'IH2EF

- **Présentiel 1 :**  
Du lundi 14 septembre au vendredi 18 septembre 2026
- **Présentiel 2 :**  
Intercatégoriel : du 11 au 15 janvier 2027
- **Présentiel 3 :**  
Intercatégoriel : du 08 au 12 mars 2027

Élaboration d'un programme personnalisé de formation (PPF) entre le 7 et le 30 septembre 2026, saisie et formalisation via une application EAFC dédiée



Des élections de délégués

- **Recueil des candidatures :**  
du 12 octobre au 2 novembre 2026
- **Élection des délégués de la promotion 2026, Claudie HAIGNERÉ :**  
du 12 au 18 novembre 2026 au soir

Des modules obligatoires

**Durée : 21 heures de tronc commun et 24 heures de modules métier**

- Accueils institutionnels
- Construire et valoriser son parcours de formation
- Harcèlement scolaire
- Applications informatiques liées au contexte académique d'exercice
- Aspects RH (initiation)
- Impulser et accompagner le changement pédagogique
- Enjeux de l'IA
- L'école inclusive dans le contexte académique
- Rôle de l'inspecteur dans l'accompagnement des enseignants et des personnels d'éducation
- Gestion des examens et concours (IA-IPR et IEN ET-EG)
- Contrôle de l'instruction en famille
- Clôture de la formation

Des modules au choix

**Durée : un volume entre 9 à 18 heures minimum**

- Communication administrative du personnel d'inspection
- Posture d'écoute et techniques d'entretien pour accompagner la pratique professionnelle
- Speed tutoring : les services partenaires / les services académiques
- Gestion des situations sensibles ou extrêmes
- Piloter le volet orientation du projet établissement

## Modalités de signalement de mes absences en formation

La formation statutaire étant obligatoire, seules les absences pour cas de force majeure seront considérées comme recevables.

Cas n°1 - Je souhaite signaler une absence à un présentiel de l'IH2EF :

- j'adresse un courriel à la Dafpe : [ce.dafpe-eafc@ac-creteil.fr](mailto:ce.dafpe-eafc@ac-creteil.fr) ;  
mon interlocuteur à l'IH2EF est en copie de ce courriel.

Cas n°2 - Je souhaite signaler mon absence à un module académique obligatoire ou à un module facultatif que j'ai choisi dans le cadre de mon programme personnalisé de formation (PPF) :

- j'adresse un courriel à la Dafpe : [ce.dafpe-eafc@ac-creteil.fr](mailto:ce.dafpe-eafc@ac-creteil.fr) ;
- mes interlocutrices, conseillère en ingénierie de formation et gestionnaire à l'EAFC, sont également informées et en copie de ce courriel.

Dans le second cas, il convient également de signaler son absence sur l'application Sofia-FMO en vue de la transmission à monsieur le Recteur, en fin d'année scolaire, du bilan individuel d'assiduité. Un rapport sera établi pour chaque stagiaire, par la DAFPE, pour attester de l'engagement et de l'assiduité en formation statutaire